tions,il est vrai, s'élèveront con tre les nations les royaumes contre les royaumes ; il y aura des pestes, des famines et des tremblemens de terre en divers lieux. Or toutes ces choses ne seront que le commencement des douleurs qui doivent punir les méchants. Alors on vous livrera aux magistrats pour être tourmentés comme des méchants, on vous fera mourir comme des impies et vous serez haïs de toutes les nations à cause de mon nom, et alors plusieurs trouverontdes occasions de chûte et tomberont et les hommes se trahiront et se haïront les uns les autres, et plusieurs faux prophêtes s'élèveront et en séduiront plusieurs. . Cependant courage, celui qui persévèrera jusqu'à la fin celui-la sera sauvé... Enfin,c'est là mon unique dessein, cet évangile du royaume des cieux sera prêché dans tout l'univers pour servir de témoignage àtoutes les nations, et alors la fin du monde arrivera...

Eh bien ! hommes d'état et publicistes y avait-il alors des misères intellectuelles et politiques ? Ce qui vous épouvante aujourd'hui ce sont les guerres et les bruits de guerres, les révolutions dans tous les royaumes d'Europe, des pestes partout l'univers, les famines en Irlande, les prêtres catholiques méprisés et en but te à la persécution, les Lamenais et les Ventura tombant du haut du vatican ou ils siégeaient comme des docteurs, les révolutionnaires qui se honnissent, les rouges qui font les faux prophêtes et cherchent à séduire les peuples : telles sont nos misères politico sociales ; faut-il perdre courage, faut-il crier à la fin du monde ? non il y a des pays bien plus vastes que l'Europe à convertir ; l'Afrique et l'Asie attendent toujours la bonne nouvelle et puis les frères séparés sont bien loin encore de se rapprocher. Ce qu'il faut en ce moment c'est de l'énergie et une Ste. audace ; il faut que le clergé prenne d'une main l'évangile, de l'autre fasse signe aux publicistes et leur dise : allons à Jérusalem ; allons chez les hommes d'état, allons nous tous qui sommes en but et aux misères humaines ouvrons devant eux le livre ou sont les grandes recettes et les sages prescriptions du plus habile de tous les médecins : on va nous traiter de fous et d'insensés, on nous persécutera ; mais la folie a déjà vaincu les sages, la faiblesse a déjà triomphé des puissants ; espérance et union des catholiques autrement les misères ne seront pas soulagées, et l'évangile passera chez d'autres peuples. Ce qui doit pourtant rassurer c'est de voir mêmes les utopistes bâtir sur l'évangile, il y a de la malice là dessous, il est vrai : mais ceci prouve ma thése, c'est-à-dire la force et la puissance de l'évangile sur les peuples et leurs misères. Qu'il me soit permis en terminant de faire un appel a la presse catholique des Canadiens-Français ; je serai écouté, car je sais que je m'adresse à des croyants et à des hommes de talents... Messieurs, chez vous aussi il y a des misères physiques, matérielles, morales et intellectuelles, vous le savez mieux que moi, et n'est-ce pas l'évangile qui a sanctifié et rendue douces ces misères ? Eh bien je ne vous demande qu'une chose c'est de conserver à l'évangile son autorité dans votre pays : en ce moment vous êtes divisés sur bien des questions, suivez le conseil évangélique : que le frère écoute son frère, les deux camps sont capables de sacrifices,car dans les deux camps il y a des hommes francs et généreux ; entendez-vous sur ce que vous appelez abus, et restez catholiques avant tout, les affaires politiques n'en iront que mieux chez vous. La charité seule et l'amour que je porte aux Canadiens m'a fait parler ainsi ; les deux parties j'espère, me pardonneront la liberté que j'ai prise....

J. MACQUET, PTRE.

MÉLANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI 5 OCTOBRE 1849.

Observations sur l'écrit de M. B..... du comté de H....

(*Avenir* du 29 septembre.)

Nous livrons à l'opinion publique quelques impartiales observations,à l'occasion d'une réplique de M.B.., dont nous parlions dans notre dernière feuille. Nous ne ferons qu'ébaucher aujourd'hui la discussion, nous proposant de la terminer une autre fois. Les lecteurs voudront bien ne pas se méprendre sur notre intention. Comme d'ordinaire, nous écrivons, sur notre responsabilité personnelle. ce que nous croyons propre à faire naître des idées correctes ou à redresser de fausses notions concernant la question des dîmes, ouverte depuis quelques mois. C'est bien à tort que ceux quiécrivent contre nous semblent se mettre systématiquement sous l'influence d'un amer mécontentement.

En relisant la réplique de M. B....., nous observons, avec plaisir, un ton où les convenances sociales sont moins outragées que dans son premier écrit. Il n'a manqué à l'écrivain que d'avouer noblement ses sorts : tant s'en faut qu'il l'ait fait ! Mais à ceci, il y a un remède, c'est le jugement impartial qu'ont déjà prononcé tous les lecteurs sans passion.

Avant d'aller plus loin, nous ferons remarquer qu'on n'a pas tenté le moins du monde de défendre le terrain sur lequel on s'était placé d'abord. Ce premier champ de bataille est complètement abandonné, et nos réfutations demeurent sans réplique.

Maintenant, pour mettre plus de clarté dans nos observations, nous distinguerons deux parties dans l'écrit de M. B..., savoir les *maximes* et les *calculs*.—Les *calculs* du correspondant n'ont rien de neuf. De même qu'" Un Abolitionniste," il prend pour base le recensement de 1844, et choisissant pour exemple, avec une habileté qui n'échappe à personne, le riche Comté de Verchères, il s'efforce de faire ployer l'esprit sous le poid des dîmes des vastes paroisses qui forment ce Comté. Pourquoi M. B...... n'a-t-il pas mentionné une grande majorité d'autres paroisses dont lesCurés ne reçoivent qu'un bien mince revenu !—Nous avons déjà fait l'aveu qu'un certain nombre de cesMessieurs étaient richement rétribués à cause de la qualite du sol et surtout à cause de la vaste étendue de leurs paroisses.

Il nous semble que pour prouver que la dîme est un fardeau aussi onéreux qu'on veut le faire croire. il faudrait pas démontrer que quelques Curés reçoivent plus qu'il ne faut, mais que chaque individu ou chaque propriétaire foncier est taxé à un taux exorbitant. Or, d'après le recensement de 1844, il appert qu'en supposant, 1° que tous aient payé exactement leur dîme et qu'il n'ait été fait de remises à personne, 2° que la dîme ait été également payée par chaque catholique à raison de sa part dans le revenu total de l'année, chaque individu n'aurait eu a payer qu'un peu plus de 1s 6d. Est-ce donc si odieux, si exorbitant qu'un catholique paie 30 sols par année à son Curé pour tous les services qu'il en reçoit ! Un médecin en exige deux et quatre fois autant pour administrer un simple purgatif. [illegible] sans parler ici de ce qui se pratique par les Avocats et des hommes des autres profession liberales.

Si un certain nombre de Curés reçoivent beaucoup de leurs paroissiens, ils ne leur sont donc pas,pour cela, plus à charge que ceux de ces Messieurs qui ne reçoivent qu'une bien maigre pitance, ne le sont aux leurs. Si quelques Curés sont riches, ce n'est donc pas parce que la dîme est un impôt exorbitant, mais parce que quelques paroisses renferment dans leurs limites une grande étendue de terres,et que les Pasteurs en sont chargés de la desserte de deux, trois et quatre mille communiants !

Il serait étrange, ce nous semble, que les habitants d'une paroisse bien spacieuse, prétendissent que c'est un abus criant que de leur faire payer la dîme sur le même pied que dans les petite paroisse. Plusieurs raisons plausibles démontrent, en effet, combien serait mesquines et injuste une pareilles manière de voir. Dans une paroisse dont la population excède d'un tiers ou d'une moitié celle d'une autre, qui voudrait nier que les travaux et les fatigues du Prêtre n'augmentent en proportion ? Serait-il juste qu'à mesure que les paroissiens accablent un Pasteur d'un fardeau plus pesant, il lui donnassent moins ?—Et puis, sans entrer dans des détails minutieux, qui ne sait que les convenances et nos habitudes sociales nécessitent de plus grandes dépenses pour ces Curés dont les revenus sont regardés d'un œil si jaloux ? Qui ne sait encore que ces ecclésiastiques ont de plus abondantes aumônes à distribuer et plus de bonnes œuvres à faire !—En jugeant donc sans préjugés ni passion, on ne peut trouver que ce soit la richesse de certains Curés qui soit un abus ; mais, qu'il est plutôt regrettable que ces Prêtres soient forcés d'embrasser seuls des travaux auxquels plusieurs suffiraient à peine ! Car, il nous semble juste de convenir que les circonstances de notre siècle exigent que le Clergé puisse disposer de quelques loisirs pour se livrer à des études devenues indispensables.—Nous terminerons, pour aujourd'hui, en concluant que la dîme n'est pas plus élevée qu'il ne faut pour un Clergé qui serait proportionné avec la population.

(*A continuer.*)

Transport de Jurisdiction.

On lit dans l'*Avenir* du 4 octobre.

" Les *Mélanges* commençant à voir qu'il " est inutile pour eux d'essayer plus longtemps " à nous perdre au tribunal de l'opinion de " nos compatriotes, nous citent au tribunal " de Dieu. C'est toujours autant de gagné " pour ce monde-ci.

" Ensuite, pour se mettre sans doute dans " les bonnes grâces de leur nouveau juge, ils " nous demandent pardon en reclamant notre " indulgence pour les injures qu'ils nous ont " adressées. *C'est un peu tard* ; néanmoins, " comme il n'est pas généreux d'être trop sé- " vère contre un ennemis *vaincu* qui implore " son pardon en avouant son péché, nous leur " pardonnons, à condition qu'à l'avenir ils " soient plus réservés et plus évangeliques." —En voila un tour de gascon,lecteurs !...

Nous demandons donc un nouveau *pardon* à l'*Avenir* pour le *pardon* dont il a la trop grande générosité de se *gratifier* de notre part.

Lisez plutôt :

" Si comme on nous le reproche, nous avons " précédemment usé de duplicité, nous la ré- " parons aujourd'hui par l'aveu sincère de nos " torts. Des paroles trop énergiques, acerbes " même ont pu nous échapper quelquefois à " l'égard de nos adversaires ; mais il leur en " échappe tant d'autres à eux... que la consi- " dération donc de leur fragélité les rende " au moins indulgens pour la nôtre."(*Mél. Rel.* 2 *oct.* 1849.)

Vraiment l'*Avenir* nous croit meilleurs que nous ne le sommes : nous mettre sitôt au rang des parfaits convertis, c'est trop de charité... Peut-être qu'il nous juge d'après les propres besoins de sa conscience ; et qu'en suite en nous désignant comme *vaincus*, c'est afin de nous faire prendre l'opposé. Quoiqu'il en soit,le pretendu pardon que nous avons demande n'est, comme on le voit, qu'un pardon officieux. s'étendant au passé, [illegible]

Quelques lecteurs pourraient penser avec l'*Avenir* que, d'après la correspondance de notre avant dernier numéro, nous voulons affecter de la légitimité ; nous croyons devoir affirmer que nous sommes loin de cette prétention déplacée, et que notre correspondant lui-même parle plutôt en homme qui raisonne sur ses impressions, qu'en fauteur de tel ou tel parti. Autrement il faudrait dire aussi, d'après un passage de l'article du *conseiller du peuple* intitulé *un coup d'état* que M. de Lamartine est légétimiste. Notre correspondant a donné, en parlant de la Hongrie et de Vénise, l'indice de ses véritables opinions

Etablissements d'éducation.

Nous disions, il y a peu de jours, et nous aimons à le répéter ; que nous nous réjouissons sincèrement en voyant de toute part se multiplier les établissemens destinés à l'éducation de la jeunesse. Plus d'obstacles, plus de sacrifices réels pour les hommes bienfaisans qui encouragent avec tant d'activité et de zèle cette œuvre éminemment régénératrice et sociale. —C'est que plus que jamais l'on comprend combien l'éducation se lie étroitement aux destinées d'un peuple, et combien par là même elle doit exciter la sollicitude des gouvernemens et des particuliers. Là se trouve l'intérêt le plus pressant de toutes les familles, la source véritable de la félicité publique, le salut même de la patrie.

C'est donc avec le plus grand plaisir que nous avons à signaler aujourd'hui deux nouveaux établissemens de ce genre, tous deux destinés à l'éducation des jeunes filles.

Le premier à Sorel, élevé par les soins de M. Kelly, et par le généreux concours des citoyens de la paroisse.

L'édifice est un grand bâtiment de 80 p. sur 40, renfermant un hôpital, plusieurs salles et pièces spacieuses en parfaite harmonie avec la destinée de l'établissement. Les religieuses aux quelles la direction en est confiée s'y chargent de l'éducation complette telle qu'elle peut convenir à une jeune personne bien élevée. Elles reçoivent pensionnaires et externes.

On sait qu'un semblable établissement existe déjà depuis quelques années dans le même village de Sorel en faveur des jeunes gens. Le bâtiment est de 50 p. sur 40, a deux étages, avec un terrain considérable approprié. De très grandes dépenses y ont été employées. Le Surintendant a contribué pour £200,et M. Kelly, curé du lieu, pour autant. La part du curé pour les deux établissemens est de £500 ; il ne lui en reste que 200 à payer.

Le second établissement nouveau sur lequel nous sommes renseignés est celui de la paroisse St. Eustache. Ce village comme on le sait, fut presqu'entièrement détruit il y a quelques années, par l'incendie, et que ce n'est qu'avec bien de la peine qu'il a pu se relever de ses cendres. Cependant aujourd'hui les traces de son malheur sont presque entièrement effacées. La maison d'école qu'avaient épargnée les flammes, mais qui, peu après, fut convertie en caserne, vient de recouvrir sa destination primitive.

C'est un fort, beau bâtiment fraîchement restauré, placé dans la position la plus agréable et la plus avantageuse. Les sœurs de la congrégation qui ont été appelées pour diriger cet intéressant établissement s'y chargent de l'éducation complette des jeunes filles pensionnaires et externes. La proximité de la distance avec la ville, le bon air du lieu, l'aptitude des institutrices, sont propres à encourager les familles à y envoyer leurs enfans.

Nous croyons devoir, en cette occasion, donner au curé et aux citoyens de la paroisse des éloges d'autant plus mérités que les ressources sont plus rares dans un village naguères si tristement éprouvé.

Réponse à Bibliophile.

En reproduisant,ci-après,la réplique de M. Dumesnil à Bibliophile, nous pensons que les lecteurs n'apercevront pas une grande divergence d'opinion entre nos deux estimables correspondants. La critique deBibliophile reposait principalement sur certaines expressions qui lui présentaient un sens répréhensible. M. Dumesnil explique ces passages, et ses commentaires ne laissent plus de doute sur la bonté de ses intentions, si la concision du texte n'offrait pas toutela clarté désirable.

Pour nous, nous ôsons émettre quelques observations sur une phrase de M. D., qui a rapport aux inconvenantes productions qu'une certaine presse a enfantées depuis quelques mois. Les paroles de M. D.... sur ce sujet, portent avec elles une apparence de vérité, nous en convenons. Neanmoins, nous pensons qu'il est juste de dire que les doctrines et les prétentions extrêmes de ceux auxquels on fait allusion, ne pouvaient se concilier longtemps avec la paix et l'harmonie, qui ne sauraient exister entre le bien et le mal, entre la vérité et l'erreur. Ceux qui s'étaient épris d'une si ardente sympathie pour des hommes tels que les chefs de la révolution romaine, ne pouvaient être en bons termes avec ceux que le devoir oblige de défendre l'Eglise. Il eût fallu, pour cela, consentir à entendre silencieusement l'apothéose des Mazzini, des Garibaldi et autres, que les quatre grandes nations catholiques, la France républicaine en tête, ont traités comme des brigands. Il eût fallu faire écho aux louanges adressées à des hommes dont un Américain,du premier rang, disait, à Rome même, à un évêque, que c'était ce qu'on pouvait voir de plus scélérat. Il eût fallu reconnaître les dispositions *toutes pures* de ces gens qui avaient résolu l'horrible assassinat de Pie IX, au 19 novembre dernier, et qui ne furent empêchés de consommer cet attentat inoui que par les gardes Suisses. On sait aujourd'hui que le dessein des émeutiers était d'envahir le Quirinal, de se précipiter en foule dans les appartements du Pape, et de lui faire porter le coup mortel par une main qui aurait pu se cacher facilement, au milieu de cette scène d'horreur. En suite, on aurait dit que c'était là le fait d'un individu et que la Révolution n'en était pas responsable.—Heureusement que les ambassadeurs des Puissances eurent le temps d'accourir autour du Saint-Père, pour lui faire un rempart de leurs personnes.

Pour avoir la paix, enfin, il eût fallu ne pas désirer voir chasser de Rome des hommes qui avaient formé le dessein de proclamer le protestantisme dans cette ville éternelle qui est le centre de la catholicité.—Il n'était pas seulement question de l'autorité temporelle du Pape. Non, la discussion convenable de cette question là, n'aurait rien d'anti-religieux, si les peuples catholiques voulaient sincèrement pourvoir à un autre mode d'indépendance pour le Chef de l'Eglise.—Mais, il était question de souscrire au traîtreux coup-de-main qui avait chassé le Pape du centre de son action sur la catholicité, et le condamnait à errer par le monde, à moins qu'il ne voulût revenir à Rome, pour y être témoin des horreurs qui se seraient opérées sous ses yeux. Voilà ce à quoi ne pouvaient souscrire ceux que la conscience et l'état de vie obligeaient à unir leur désapprobation à celle de l'univers catholique. Voilà quelques raisons,auxquelles il nous serait facile d'en ajouter d'autres, pour lesquelles nous pensons que notre paix avec une certaine presse n'était possible qu'au moyen d'un retour de sa part à des idées plus convenables.

MESSIEURS,

La correspondance de Bibliophile ne m'est parvenue que seize jours après son insertion dans les *MélangesReligieux* ; ce qui m'engage à vous prier, de nouveau, de m'adresser personnellement votre journal par la poste.

Vraiment, il paraît que votre correspondant l'interprête infidèle de mes pensées, vaille que vaille, tient à écrire pour dire des riens avec un ton de suprématie et d'importance passablement ridicule ; surtout quant au sujet d'une petite brochure qui, sans sa mention, dit-il, amicale et obligeante, allait demeurer dans l'oubli.

De quoi s'agit-il donc en effet ? J'ai écrit un ouvrage sur les vrais principes Religieux ; mais, comme je le dis dans l'Introduction des Réflexions Préliminaires, " des circonstances pécuniaires ne me permettraient pas de le livrer de suite à la publication, en attendant qu'il puisse voir le jour, je donne au public quelques Réflexions ; lesquelles, quelque succintes qu'elles soient, peuvent n'être pas sans intérêt et sans utilité."

On ne devait donc, d'après cette déclaration s'attendre à trouver dans les Réflexions Préliminaires que quelques pensées couchées sur le papier comme elles se présentaient, et non pas un ouvrage suivi et achevé. Mais Bibliophile, lui, veut attacher plus d'importance à ces Réflexions qu'elles ne le comportent. Chacun sa manière de rendre service à ses amis. En décriant, à contre sens, quelques pensées détachées, Bibliophile croyait faire preuve de son grand savoir, et, en même temps, par là, prouver qu'il est un ami plus sincère et plus obligeant que je ne le pense. Voyez donc quelle bonne âme !

La Démagogie qui probablement, a fait une grande sensation sur notre toile moderne, le porte à me reprocher l'omission, selon lui, que j'ai faite de ne l'avoir pas censurée. Pour cela il croit que je dois me justifier, ou faire amende honorable ; " Si, dit-il, en ne constituant " pas une forme de gouvernement, il ne fallait " pas réfuter dans les Vrais Principes Politi- " ques (il aurait de dire dans des réflexions " préliminaires) ceux qui sont faux,en énumé- " rant ce qui constitue les formes du gouver- " nement, ne point mentionner ce qui les dé- " truit ou les altère."

Tout cela dans quelques pensées préliminaires. Bravo ! Bibliophile à la berlue ; il voit tout de travers et il confond tout.

" Mais, dit-il, voilà bien une autre histoire ! " Elle me surpasse ! Enseigner que la tyrannie " constitue une forme de gouvernement : il y a " plus que du nouveau."

Parce que c'est nouveau pour notre critique, doit-il s'ensuivre qu'il en soit de même pour tout le monde, et surtout pour les auteurs politiques ?

" Qui ignore, ajoute-t-il, que la tyrannie est " l'extrême du despotisme, comme la Déma- " gogie est le *nec plus ultrà* de la Démocratie, " et que pas plus l'une que l'autre ne peut " constituer une forme admissible."

Quel beau raisonnement ! Parce que c'est mauvais il faut donc nier son existence réelle. Jetons les yeux sur une partie de l'Europe, sur l'Asie et sur l'Afrique, n'y voyons nous pas, depuis des siècles, régner, régner l'infâme despotisme sous une forme distinctive ? ce qui prouve que le despotisme, quoique existant en violation des droits sacrés de l'humanité, constitue une forme de gouvernement qu'on ne peut nier. Il n'en est pas de même de l'Anarchie et de la Démagogie qui n'ont pu, et ne pourront jamais, nulle part, subsister d'une manière permanente. L'Etablissement du Despotisme est, par lui-même, une tyrannie qui produit toutes les sortes d'iniquités. La Démocratie, au contraire, est un bienfait ; plus ses principes ont de force et d'étendue, mieux est le peuple qui vit sous ses lois. La Démagogie n'est pas une conséquence inévitable du Despotisme ; et ses résultats sont d'autant plus affreux qu'il a plus de force et d'étendue.

Dans les vrais Principes Politiques (il faut que je le dise encore, puisqu'il faut tout dire pour être compris de Bibliophile) qui ne sont pas les Réflexions Préliminaires, ces vrais principes je les proclame et les fait connaître : tout ce qui est contre eux se trouve nécessairement compris dans les faux principes répréhensibles qui doivent être évités par tout bon gouvernement.

Bibliophile, dans sa sagacité, ne peut distinguer la différence qui existe entre " le pouvoir spirituelle *de* chef de l'Eglise, et l'usurpation du pouvoir spirituel *du* chef de l'Eglise. Il lui faut un exemple. Puisse-t-il le comprendre ! L'Empereur de Russie, dans ses Etats, a usurpé le pouvoir spirituel *du* chef de l'Eglise ; c'est-à-dire, du Pape ; mais le Pape, lui, a le pouvoir spirituel *de* chef de l'Eglise.

Ce que c'est que la mauvaise foi ! Pour parvenir à ses fins criminelles, elle étrangle, défigure, tronque les pensées d'un auteur, pour les couvrir ensuite de ses haillons.

" On ne s'attendait guère, dit encore Bibli- " ophile, au sujet de la polémique entre M. " Chiniquy et Messieurs les Collaborateurs de " l'*Avenir*, à voir Ulysse en cette affaire." Foi! l'oracle a parlé ; c'est un Mentor qui n'est certes pas la déesse de la sagesse.

Si on n'a pas vu le sage grec Ulysse, on a du moins,vu un catholique ; et si on avait été pénétré des principes qu'il émet dans sa correspondance, on n'aurait pas aujourd'hui les colonnes des journaux canadiens couvertes de discussions honteuses ; on aurait pas eu à évoquer un Trépassé ni à donner des scènes d'Enfer. Que Bibliophile sache,qu'en intervenant dans cette discussion, mon but n'était qu'un but de conciliation, entrevoyant d'avance ce qui devait arriver, sans qu'on puisse maintenant déterminer là où s'arrêteront les choses ; qu'il sache, enfin, que je ne suis pas homme à ménager ni chèvre, ni chou, mais que je suis homme à dire la vérité à tous,et sans crainte.

Quant à la répétition de la censure par Bibliophile de ces sentences : " l'éducation altère et change la nature de l'homme ; l'homme n'est responsable qu'à Jésus-Christ de ses opinions religieuses," j'en ai déjà assez dit pour le réfuter dans ma première lettre. Les exemples cités de Lucullus contre Tygrane, et aussi des anciens Romains, qui précèdent la première sentence, ainsi que la réflexion qui l'a suit, suffiront au lecteur intelligent, qui n'a pas besoin qu'on lui dise tout, et qui sait réfléchir et penser. J'ai aussi fait voir que le tribunal de l'Eglise est d'institution divine ; par conséquent, il résulte qu'être responsable à l'église de Jésus-Christ c'est lui être responsable. Qui vous écoute, m'écoute, a dit Notre Divin Sauveur en parlant de son Eglise, qui vous méprise me méprise.

Avec de fausses interprétations on change et dénature aisement les meilleurs pensées. On pourrait beaucoup dire la-dessus.

Bibliophile a donc pretendu faussement que j'aime le tribunal visible de Jésus-Christ. Ce tribunal existe ; on ne peut le nier sans irreligion ; mais il n'en est pas moins vrai qu'il n'est écouté que par ceux qui peuvent le reconnaître. L'Idolâtre et le mahométan ne sont pas sous sa juridiction, ils ne seront jugés, par Jésus-Christ lui-même, que d'après la loi naturelle, et non d'après la loi de l'Evangile, mais il en est autrement quant aux mauvais catholiques, et quant à tous ceux qui prétendent être de la Religion du Christ, et qui, pourtant, méconnaissent les décisions de ce tribunal, non humain, mais divin ; contre eux l'Eglise emploie des moyens de persuasion, et, en dernier ressort,elle a recours aux armes les plus formidables qu'il lui est permis d'employer, mais qui ne sont que des armes spirituelles

---

mourrir chaque jour, ou plutôt elles rendaient ma vie plus pénible que la mort elle-même.

" Je n'avais aucun désir d'apprendre leur langue à cette époque, car à quoi bon, quand je m'attendais à mourir à chaque instant ?

" Le village me servait de prison. J'évitais les lieux fréquentés, et j'aimais la solitude. Là je suppliais le *seigneur de ne pas refuser de parler à son serviteur*, et de lui accorder des forces dans les épreuves.

" Si j'ai été *un vrai prodige pour plusieurs*, je le dois certainement à Dieu, qui a été mon puissant protecteur, et qui par un effet de son infinie bonté, a souvent relevé mon courage abattu. Je recourais aux saintes Ecritures, ma seule ressource dans les tribulations qui m'accablaient. Je les vénérais et je voulais mourir avec elles. De tous les livres que nous portions chez les Hurons pour l'usage desfrançais, je n'avais sauvé que l'épître de St. Paul aux Hébreux, paraphrasée par le Révérendissime Antoine Godeau, Evêque de Grasse. Je portais toujours ce livre sur moi, ainsi que l'image de St. Bruno, le très-illustre fondateur des Chartreux, à laquelle étaient attachées des indulgences, et une croix de bois que j'avais faite, comme j'avais pu car je voulais qu'en quelque lieu que je reçusse la mort, sans cesse si présente à mes regards, elle me trouvât prêt à l'accueillir bien volontiers,aidé de l'Ecriture sainte qui avait toujours été ma grande consolation, aidé des graces et des indulgences de la très Sainte Eglise ma mère, que j'avais toujours tendrement aimée, mais alors plus que jamais, et enfin aidé de la croix de mon Sauveur.

" Nous étions déjà au milieu d'octobre, époque où les Sauvages quittent leurs villages, pour aller à la chasse des cerfs. Ils prennent dans des pièges ou les tuent avec leurs arcs dont ils se servent avec beaucoup d'adresse. Ce temps qui est pour ces Sauvages un temps de divertissement, m'apporta un surcroît de souffrances.

" J'avais été donné pour compagnon à quelques Sauvages ; ils commencèrent par me regarder avec étonnement,ensuite par se moquer de moi, et ils finirent par me haïr. Je ne perdais pas de vue le rôle que Dieu m'avait donné à remplir, et c'est pourquoi je me mis, mais avec le plus de prudence que je pus, à les instruire sur le culte d'un seul Dieu, l'obéissance à ses commandements, le Paradis, l'enfer et les autres mystères de notre foi. Ils m'avaient d'abord écouté, mais quand ils virent que j'y revenais fréquemment, et surtout quand la chasse commença à manquer, ils dirent que j'étais un démon, et la cause de la mauvaise chasse.

" Mais voici surtout ce qui rendit ceux qui étaient mal disposés, furieux et pour ainsi dire enragés contre moi. Tous ces peuples ont coutume dans leurs chasses, leurs pêches, leurs guerres, leurs maladies et semblables circonstances, d'invoquer un démon qu'ils appellent Aireskoi.

(*A Continuer.*)